

Déclaration sur la réconciliation et l'engagement envers les communautés et les peuples autochtones

25 novembre 2021

Nous avons élaboré la présente Déclaration sur la réconciliation et l'engagement envers les communautés et les peuples autochtones en réponse à l'Appel à l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, qui demande « au secteur des entreprises du Canada d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en tant que cadre de réconciliation et d'appliquer les normes et les principes qui s'y rattachent dans le cadre des politiques organisationnelles et des principales activités opérationnelles touchant les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources ». Notre déclaration affirme l'engagement d'Hydroélectricité Canada d'ouvrir de nouvelles voies de dialogue afin d'instaurer des relations viables et à long terme avec les organisations autochtones nationales. La Déclaration, ainsi que son plan de mise en œuvre, évolueront au fil des dialogues et des initiatives qui naîtront dans le cadre du cheminement que nous préconisons.

NOTRE ENGAGEMENT

Hydroélectricité Canada est désireuse de collaborer avec les peuples, les communautés et les gouvernements autochtones afin de développer des relations à long terme mutuellement bénéfiques, fondées sur des valeurs communes de reconnaissance, de respect, d'inclusion et d'ouverture.

CE QUE NOUS RECONNAISSONS

Hydroélectricité Canada respecte la diversité et l'histoire particulière des peuples autochtones et valorise le fait d'apprendre des cultures et des collectivités au sein desquelles œuvrent ses membres. Hydroélectricité Canada reconnaît que les peuples autochtones sont les premiers habitants du Canada. Nous reconnaissons les droits juridiques, protégés par la Constitution, des peuples autochtones, ainsi que les terres et les ressources auxquelles ces droits s'appliquent.

Hydroélectricité Canada souhaite résolument contribuer à l'atteinte des objectifs de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans les domaines touchant ses activités. Nous souhaitons ouvrir la voie à une prospérité commune par le partage d'information et le dialogue. Nous entendons communiquer et agir de bonne foi, et nous nous efforcerons de développer des relations à long terme par une collaboration véritable et diligente. Nous prenons l'engagement d'une communication bidirectionnelle ouverte fondée sur la franchise, l'intégrité et le respect.

Hydroélectricité Canada juge essentiel que les Canadiens participent au processus de réconciliation réclamé dans les recommandations du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, et s'engage à favoriser les échanges entre ses membres quant aux répercussions des injustices subies par les peuples autochtones sur leurs conditions de vie et leurs perspectives d'avenir.

ÉCOUTER, APPRENDRE, PARTAGER, PROMOUVOIR

Hydroélectricité Canada reconnaît que de fait d'apprendre et de comprendre l'histoire, la culture et les récits des autochtones du Canada est une condition essentielle à l'instauration de relations collaboratives solides avec les communautés autochtones.

Hydroélectricité Canada reconnaît que les approches autochtones en matière de guérison, de croissance et de compréhension mutuelle ont souvent un caractère holistique, et diffèrent passablement des approches allochtones. Hydroélectricité Canada est désireuse d'apprendre à écouter différemment, et à intégrer les perspectives autochtones dans sa manière de définir ses objectifs et ses activités.

NOS PRINCIPES DIRECTEURS

Reconnaissance – Reconnaître les droits juridiques et constitutionnels des peuples autochtones ainsi que la relation entre les peuples autochtones et leurs terres et ressources.

Respect – Respecter l'histoire, la culture et les savoirs autochtones.

Perspectives – Intégrer les perspectives autochtones dans les activités d'Hydroélectricité Canada et les partager avec nos membres.

Communication – Instauration des communications bidirectionnelles et une collaboration fondées sur la franchise, l'intégrité et le respect.

Inclusion – Travailler en collaboration à des programmes et initiatives en matière d'éducation, de mentorat, de formation professionnelle et d'emploi; et élargir les débouchés pour la main-d'œuvre et les entreprises autochtones.

Célébration – Célébrer des exemples de concertation fructueuse et d'inclusion des travailleurs et des entreprises autochtones dans notre secteur.

VERS UN PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Hydroélectricité Canada s'engage à élaborer un plan d'action afin de mettre en œuvre notre Déclaration sur la réconciliation et l'engagement envers les communautés et les peuples autochtones.

Hydroélectricité Canada s'engage aussi à établir un processus redditionnel afin de mesurer le succès de la mise en œuvre de son engagement.

COORDONNÉES

Anne-Raphaëlle Audouin,
Présidente
anne@waterpowercanada.ca

Patrick Bateman
Vice-président principal
patrick@waterpowercanada.ca